

BULLETIN D'INFORMATION ET D'ANALYSE N°3



Association Citoyenne de Passy
BP n°7
74190 Passy

Janvier 2003

Les textes qui vous sont proposés ne reflètent pas une position définitive. Il appellent nécessairement des critiques. Nous comptons sur vous...

Au menu ...

L'incinérateur

Les cantines scolaires

Les transports scolaires gratuits enterrés

Tunnel du mont blanc, les nouvelles du front

Edito

Ce nouveau numéro est placé sous le signe de l'écologie. A l'heure de la mise en place du tri sélectif sur notre commune, il nous paraît opportun de s'interroger sur le chemin que prennent nos ordures et sur la façon dont elles sont traitées ici et ailleurs. Les transports scolaires et les cantines continuent de soulever des problèmes que certains voudraient enterrer discrètement; à nous de garder les yeux ouverts.

Cantines scolaires

Des parents signalent de nombreux dysfonctionnements au niveau des cantines des écoles de Passy : Une pétition de mécontentement circule sur le bas de la commune concernant le restaurant scolaire de la Jonction, il n'y a pas de cantine à Joux, le personnel est insuffisant au restaurant scolaire du Plateau. Par ailleurs, le problème d'encadrement à la garderie périscolaire du Plateau n'est toujours pas résolu.

Sur ces sujets, comme sur l'école du Chef-lieu, que font les élus?

Nos enfants attendent de leur dire merci...

Transports scolaires

M le Maire de Passy a décidé d'utiliser les strapontins de la navette municipale au mépris de la sécurité des enfants. Une circulaire précise les conditions collectives de transports d'enfants (LAMY SA art. 132/24) .L'objectif est-il de ne pas augmenter le coût des transports scolaires ?

Entre petites économies et sécurité d'enfants, il faut choisir!

Pétition contre les transports scolaires payants

Cette pétition, qui a réuni plus de 500 signatures, invitait les parents à venir nombreux au Conseil Municipal du 27/06/02.

La pétition a été présentée à M le Maire et à ses adjoints qui n'en ont eu que faire.

Politique virtuelle...

Que penser du fantomatique adjoint à l'environnement, alors que beaucoup de problèmes naissent et fusent dans la commune : problèmes inhérents aux camions, pollution des rivières, usine d'incinération, décharges sauvages, etc... Cet adjoint ne propose rien, évite tous les contacts. C'est peut être une nouvelle forme de démarche participative qui consiste à laisser les passagers se débrouiller seuls.

Le Centre d' Action Sociale privé de ses prérogatives.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'est vu attribuer par délégation, depuis des années une grande partie de l'action sociale communale. Les élus étaient, bien sûr représentés; d'autres personnes volontaires occupaient bénévolement les fonctions d'administrateurs.

Le 28 novembre, la majorité du conseil municipal a accepté le transfert de la plupart des attributions du CCAS aux services municipaux; les garderies périscolaires et le Centre de loisirs sans hébergement, la restauration scolaire de La Jonction, la minicrèche du Plateau d' Assy, la crèche à domicile, la structure multi-accueil de Chedde dite « Maison de l'Enfance » ne seront plus gérés par le Centre communal d'action sociale. Cela revient à exclure les bénévoles de la gestion de cet organisme.

Certes, en droit, le maire a le pouvoir de le faire. La courtoisie la plus élémentaire et le respect que l'on doit à ces administrateurs dévoués auraient été de les consulter préalablement, avant que le CCAS soit largement amputé de ses attributions, quasiment sabordé. C'est pour cette raison que les seuls élus de la « Liste Citoyenne » ont voté contre ce transfert.

Le FN présent au deuxième tour des législatives dans la vallée de l'Arve: à qui la faute ?

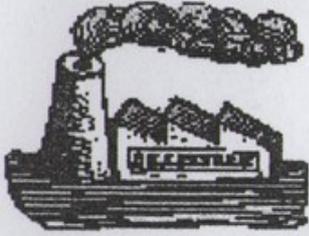
Comme la plupart des démocrates passagers, la montée du front national nous inquiète.

La progression de l'extrême-droite a toujours été accompagnée en France d'une réduction des libertés et des acquis sociaux, d'une poussée de l'intolérance et de la violence. Dans la vallée de l'Arve, aurait-on pu éviter la présence d'un tenant de ces thèses fascisantes au deuxième tour des législatives, après des présidentielles calamiteuses? Certainement. Martine Léger, la candidate de gauche présentée par les Verts et soutenue par le PS, le PRG et Alpas a obtenu dans la troisième circonscription (la nôtre) 7717 voix. Le PCF (Perrin) et le Mouvement Des Citoyens de Chevenement (Joly, Brianceau) qui tenaient absolument qu'on ne les oublie pas ont recueilli respectivement 1260 voix (2,7% des voix) et 978 voix (2,09% des voix).

En rassemblant les 9955 voix de ces trois candidats sur Martine Léger, il aurait été possible à la gauche d'être présente au deuxième tour des législatives dans la vallée de l'Arve.

Le front national, front de la haine (8783 voix) était alors devancé et aurait été éliminé dès le premier tour. Le 9 juin 2002 aurait pu être un jour de fête pour tous les démocrates de la vallée; la fête a été gâchée. A qui la faute?

PS: Nous n'analysons pas dans cette brève les raisons de la poussée du FN en France. Les partis au pouvoir et la démagogie des discours de la droite ont une large responsabilité dans cette progression.



INCINERATION : ATTENTION !

Le fonctionnement catastrophique de l'incinérateur de Gilly sur Isère (Albertville) qui a entraîné sa fermeture nous préoccupe gravement : les mesures ont révélé que, dans un rayon de plus de 10 km, le lait, les produits laitiers et le lait maternel étaient impropres à la consommation. Ce désastre concerne évidemment la santé publique et a touché 246 exploitations agricoles, soit 4500 têtes de bétail abattues, 7500 tonnes de foin et 16000 litres de lait détruits. L'incinérateur de Gilly, comme 42 incinérateurs encore en France, n'était pas aux normes, on le savait, certains s'en indignaient, il tournait pourtant allègrement... C'est la détermination d'un particulier, alerté par un taux anormal de cancers dans son voisinage et lui-même atteint par la maladie, qui a révélé ce scandale.

L'incinérateur de Passy, plus récent, est censé répondre aux « normes ».

QUELLES GARANTIES CES NORMES NOUS FOURNISSENT-ELLES ?

Au-delà des journées portes ouvertes et de l'annonce du respect de la réglementation, les données auxquelles nous avons accès ne nous permettent pas de dire si, OUI OU NON, NOTRE SANTE EST EN JEU : d'un point de vue scientifique, les ordures ménagères sont une masse très complexe faite de matières hétéroclites. On ne sait pas ce qui résulte chimiquement de la combustion de tels mélanges. Avons-nous consommé du lait et des produits laitiers impropres à la consommation ?

D'un point de vue politico-administratif, la confiance est-elle de mise ? La gestion des déchets dépend du Plan Départemental d'Elimination des Déchets. Celui de 1996 est toujours en vigueur. Pourtant, la Haute-Savoie aurait dû le modifier : il faudrait depuis 1999 un tri sélectif valorisant 50 % des déchets. Nous sommes en retard et l'ancien préfet n'a pas mobilisé son administration sur ce sujet... La volonté politique en matière de protection de la santé et de la planète est hélas insuffisante ; De surcroît, elle manque de relais officiels efficaces. Le nouveau préfet fera-t-il son travail ?

L'INCINERATION RESTE UN PROBLEME, Y COMPRIS POUR LES INCINERATEURS RECENTS COMME CELUI DE PASSY.

En effet, les incinérateurs qui brûlent tout ce que nous jetons dans nos poubelles et en déchetterie (sauf la partie récemment recyclée) ne rejettent pas que de la vapeur d'eau.

DANS LES FUMÉES, ILS REJETTENT DES DÉCHETS TOXIQUES ISSUS DE LA COMBUSTION, en particulier des dioxines et des métaux lourds, substances hautement cancérigènes même à dose infinitésimale. Les dioxines sont retenues plus ou moins bien par des filtres toujours plus coûteux, toujours plus savants, mais hélas jamais à même de les faire disparaître. Entre 1988 et 1998, le dioxyde de soufre émis par le secteur du traitement des déchets a augmenté de 34 pour cent...

AU SOL, ILS PRODUISENT DES DÉCHETS ULTIMES TOXIQUES DONT LES MACHEFERS , LES REFIOM ET LES FILTRES USAGES, HAUTEMENT TOXIQUES.

OU FINISSENT CES DÉCHETS ?

Même utilisés pour les routes, même stockés loin des yeux du citoyen, même enfouis comme surprise de taille pour les générations futures, ils seront peut-être oubliés un temps, mais les métaux lourds dont ils sont chargés, toxiques pour le système nerveux, ne tarderont pas à se rappeler à notre bon souvenir. Quid de leur gestion ?

Une réflexion globale sur le fonctionnement même de l'UIOM s'impose.

MOINS ON BRÛLE, MOINS ON PREND DE RISQUES SUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT. Or, une réduction de la capacité de l'usine ne serait pas prévue à court terme : les responsables de l'UIOM prévoient dans les années à venir une augmentation significative de la production des déchets ménagers et industriels. Malgré la mise en place de la collecte sélective des emballages prévue à

Passy fin 2002, le volume général de déchets à brûler restera au niveau actuel parce que l'équilibre de l'installation le nécessite.

Faut-il à long terme se résigner à alimenter coûte que coûte les appétits du four ? Faut-il aller chercher des déchets de plus en plus loin pour compenser le manque à gagner provoqué par un meilleur tri, avec, cerise sur le gâteau, un transport routier par gros porteurs de plus en plus important (1 camion sur 3 transporterait déjà des déchets !) ?

AINSI, L'INCINERATION N'EST PAS VIABLE A LONG TERME. D'ailleurs, d'autres pays comme l'Allemagne ont abandonné la voie du tout-incinération. Chez nous, pour sortir de cette impasse, n'attendons pas les bras croisés une réelle volonté politique :

INFORMER, SENSIBILISER à des habitudes de vie plus citoyennes et plus responsables, INCITER A L'ECOCITOYENNETE, agir et créer des emplois durables pour 20 ans au moins dans cette perspective éducative, sont autant de combats légitimes que nous perdrons seulement si nous ne les menons pas !

MIEUX ON TRIE, MOINS ON BRULE DE MATIERES TOXIQUES. Les piles, les médicaments, les solvants, les peintures, etc... devraient être systématiquement exclus de l'incinération par le consommateur : celui-ci se doit de garder ses différentes poubelles « propres », il doit respecter soigneusement le tri sélectif.

LE MEILLEUR DECHET EST CELUI QUE L'ON N'A PAS PRODUIT : le choix d'une consommation sobre en déchets et le refus du gaspillage sont des pistes à la portée de tous, particuliers, communes, commerces, entreprises... La diminution des emballages inutiles, le choix d'emballages réutilisables et consignés, le tri des toxiques ménagers, un recyclage accru du papier / carton, des métaux, du verre, le compostage des matières organiques relèvent de notre responsabilité citoyenne... Les pouvoirs publics doivent nous aider à l'assumer !

A quand une consommation plus saine et plus solidaire, localement et globalement ?

A QUAND LA RUPTURE AVEC LE « TOUT- GASPILL .GE » ET SON COROLLAIRE FACILE, LE «TOUT-INCINERATION » ?

- D'autre part, n'ayons pas peur de harceler nos élus : Ils ont le pouvoir grâce à nous ! (ou à cause de nous ?).

A Passy, quelle est l'opinion de la municipalité sur l'incinération des déchets ? Va-t-elle se contenter d'une collecte des emballages ... ou prendra-t-elle le problème à bras-le-corps aux côtés des administrés en évoluant enfin vers un vrai tri sélectif à la source ?

De quelles informations pouvons-nous disposer pour un contrôle citoyen sur le fonctionnement de l'usine ? Qui établit les « normes » ? Peut-on se contenter de la lecture d'un document « officiel » du SITOM vantant les mérites de l'usine ? La Commission Locale d'Information et de Surveillance (C.L.I.S.) s'est réunie le mardi 23 avril 2002. Elle s'est engagée à faire paraître ses conclusions dans le bulletin municipal afin que toute la population puisse être informée.

Et au sein du SITOM ? Les communes dépendantes de l'UIOM dédommagent Passy des nuisances infligées par le traitement des déchets sur le site de Chedde ... Achète -t-on le droit de polluer ? En cas de problème technique, comme c'est le cas actuellement (un vice de forme imposant la fermeture de l'usine), que se passe t-il ? Qui paie ? Les déchets sont actuellement acheminés à grands frais vers d'autres usines : le SITOM doit pouvoir nous proposer une alternative sûre, réfléchie et d'un coût raisonnable, contre ces aléas.

Du point de vue des intérêts financiers, quel type de contrat lie le SITOM à l'UIOM (SET Mont-Blanc – NOVERGIE centre Est) ?

Incinération, station d'épuration, tas de broyats, lixiviats ...ce n'est pas un hasard si notre commune a été choisie pour subir cela : si la population de Chedde a supporté le graphite, on peut bien lui infliger les dioxines ! Quelques chiffres annuels (source rapport du SITOM) : 56000 tonnes de déchets incinérés produisent 10000 tonnes de mâchefer, soit environ un cinquième du poids total ; le poids des machefers non réutilisables s'élève à 1500 tonnes, stockées à la décharge de la Frasse à Chedde....

A QUAND LE NETTOYAGE ? NOTRE COMMUNE N'EST PAS UNE POUBELLE !

IL EST URGENT DE SE MOBILISER ! Pour crédibiliser les écrits et les dires des exploitants de l'usine, le minimum serait d'exiger et d'obtenir de leur part des analyses de qualité de l'air faites par DES SOURCES INDEPENDANTES, sur des lieux et à des moments que celles-ci détermineraient elles-mêmes.

ALLER VERS 50 % DE REDUCTION DE TONNAGE DE DECHETS,
C'EST POSSIBLE : D'AUTRES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX L'ONT FAIT !

Sources : CNIID (Centre National d'Information Indépendante sur les Déchets)
ADEME – Dauphiné - Greenpeace – FRAPNA –
Rapport annuel du Sitom - Les Verts –

NB

Le 30 octobre dernier, l'ACP a été invitée par le SITOM à une réunion d'information en Mairie de Passy. Cette réunion concernait les modalités de mise en place du tri des emballages sur la commune.



Tunnel du Mont Blanc le point au 7 décembre 2002.

« *Soixante-dix personnes tuées dans les tunnels des Alpes depuis trois ans, plus jamais ça, exigeons le maintien de l'alternat au Mont Blanc* ».

Ce slogan résume actuellement la position du collectif des associations qui se battent contre le transport international des marchandises par la route et entre autre dans les tunnels du Mont Blanc et du Fréjus.

Rien n'est plus important que de défendre notre vie, notre sécurité et celles de nos enfants.

Au cours de la réunion du Comité de suivi des tunnels du Mt Blanc et du Fréjus à Lyon le 6 décembre la sécurité dans le tunnel du Mt Blanc a été le point le plus important. L'ensemble des participants c'est à dire associations, maires des communes concernées (y compris, et c'est nouveau le Maire de Passy), député, président du Sivom, vice président du Conseil Général, syndicats professionnels de patrons et de chauffeurs routiers, Club Alpin Français, Frapna, Réagir et Association des victimes se sont prononcés énergiquement pour le maintien de l'alternat mis en place à la suite de l'accident du tunnel du Gotard. Même si cette solution n'est pas la panacée, cette position commune est une victoire pour les militants. C'est la preuve que obstination et travail de fond portent un jour leurs fruits.

L'Association Citoyenne de Passy ne vit que du soutien de celles et ceux qui sont attachés à une information alternative et à un contre pouvoir démocratique sur la commune.

Rejoignez-nous, faites vous entendre !

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

tel : Mail:

Je souhaite être informé des prochaines réunions de L'ACP

Je souhaite adhérer à L'ACP (cotisation : environ 3 € par an ou +)

Je peux soutenir l'action de l'ACP, je fais un don de €

Chèque à l'ordre de Association Citoyenne de Passy